

VILLE DE DOUDEVILLE

POLICE MUNICIPALE

Tél : 06.16.19.08.80

ou 02.35.95.83.92

INFORMATIONS

🕒 - Pour s'inscrire à la Braderie de DOUDEVILLE, le dossier d'inscription doit être retourné **48 heures avant à l'accueil de la mairie de Doudeville ou si dossier complet dans la boîte aux lettres.** **(Dernier délai jeudi 8 octobre 2026 à 12 heures)**

Pièces à rapporter

📄 - Photocopie de pièce d'identité

📄 - Photocopie justificatif de domicile pour les Doudevillais

📄 - La liste des objets à vendre (attention, en conserver un exemplaire pour le jour de la Braderie). **Les prix de vente devront être affichés sur les objets.**

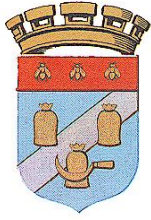
✍️ - **Remplir et signer** la déclaration sur l'honneur ci-jointe.

✍️ - **Remplir** la demande d'autorisation ci-jointe.

✌️ - Attention ! **Bien préciser le nombre de mètres désirés** (pour les Doudevillais limité à 4 mètres gratuits, le surplus de métrage sera payant).
Merci de l'inscrire sur la demande d'autorisation.

€ - Prix du mètre **2 € 50** (minimum **10 €**). Le paiement s'effectuera le jour de la Braderie.

📁 - L'autorisation Municipale sera donnée le matin avec l'emplacement.



VILLE DE DOUDEVILLE

POLICE MUNICIPALE

Tél : 06.16.19.08.80
ou 02.35.95.83.92

DECLARATION SUR L'HONNEUR

NOM et Prénom :

.....

Adresse :

.....

.....

Téléphone : / / / /

DECLARATION

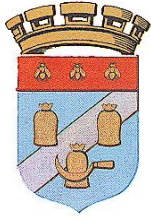
Je soussigné(e), M.....,
déclare sur l'honneur ne pas avoir participé à plus de deux autres manifestations
de même nature au cours de l'année 2026. (article R. 321-9 du Code Pénal,
modifié par décret N°2009-16 du 07/01/2009)

Je certifie sincère et véritable la présente déclaration.

Fait à DOUDEVILLE le2026

Signature obligatoire

A RETOURNER EN MAIRIE AVANT
LE JEUDI 8 OCTOBRE 2026 12 HEURES



VILLE DE DOUDEVILLE

POLICE MUNICIPALE

Tél : 06.16.19.08.80
ou 02.35.95.83.92

**DEMANDE D'AUTORISATION
POUR LA VENTE D'OBJET LORS DE LA
BRADERIE DU 11 OCTOBRE 2026**

NOM et Prénom :

.....

Date et Lieu de Naissance :

.....

Adresse :

.....

Nombre de mètre(s) au sol :

(2 € 50 le mètre avec un minimum de perception de 10 €)

IMPORTANT

N° Immatriculation de la voiture :

Pièce d'identité présentée :

N° de la pièce d'identité présentée :

Autorité qui l'a délivrée :

Date de délivrance de la pièce :

A RETOURNER EN MAIRIE AVANT LE JEUDI 8 OCTOBRE 2026 12 HEURES